

En 2017, 40 % des habitants de France métropolitaine ont un niveau de vie inférieur à 1 551 euros mensuels. Un peu plus d'un tiers d'entre eux sont pauvres : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 041 euros par mois. Ces personnes aux revenus modestes sont plus jeunes et vivent davantage dans une famille monoparentale ou nombreuse (au moins trois enfants) que le reste de la population. Elles sont moins souvent en emploi ou à la retraite que le reste de la population et davantage au chômage ou inactives non retraitées. Enfin, elles sont plus nombreuses à être en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

En France métropolitaine, 40 % des personnes ont, en 2017, un niveau de vie inférieur à 18 607 euros annuels, soit 1 551 euros par mois, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee (voir annexe 1.1). Elles vivent dans des ménages que l'on qualifiera dans cet ouvrage de « modestes ». Un peu plus d'un tiers d'entre elles, soit 8,9 millions de personnes, sont pauvres monétairement, au sens statistique du terme : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian<sup>1</sup>, soit 1 041 euros par mois en 2017. Les autres personnes aux revenus modestes, soit 16,3 millions de personnes, sont désignées dans cet ouvrage comme « modestes non pauvres » : leur niveau de vie se situe entre le seuil de pauvreté (1 041 euros par mois) et le quatrième décile de niveau de vie (1 551 euros par mois).

## La moitié des personnes pauvres sont âgées de moins de 30 ans

Les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les personnes modestes ou pauvres. En 2017, 53 % des personnes modestes et 53 % des personnes pauvres sont des femmes (*tableau 1*), alors qu'elles représentent 50 % du reste de la population. Ainsi, le taux de pauvreté des femmes en 2017 (14,5 %) est légèrement plus élevé que celui des hommes (13,7 %).

Les personnes modestes sont en moyenne plus jeunes que le reste de la population. En 2017, 43 %

des personnes modestes ont moins de 30 ans contre 30 % pour le reste de la population, 31 % ont moins de 20 ans contre 20 % pour le reste de la population. Les personnes pauvres sont encore plus jeunes que les personnes modestes non pauvres : une personne pauvre sur deux a moins de 30 ans, contre 39 % des personnes modestes non pauvres. À l'extrême opposé, les personnes de 60 ans ou plus sont moins représentées parmi les personnes modestes (21 %) que parmi le reste de la population (28 %). Cette sous-représentation s'accroît avec la pauvreté : ainsi, 15 % des personnes pauvres sont âgées de 60 ans ou plus contre 25 % des personnes modestes non pauvres.

Ainsi, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 20 ans est plus de deux fois plus élevé que celui des personnes de 60 ans ou plus (*tableau 2*). Plus pauvres et appartenant aussi davantage à un ménage locataire, les personnes de moins de 30 ans sont plus souvent que l'ensemble de la population couvertes<sup>2</sup> par les allocations logement (36 % contre 24 %) [*tableau 3*].

## Les personnes modestes vivent plus souvent seules ou bien dans des familles monoparentales ou nombreuses

La configuration familiale est également un facteur influençant la pauvreté. Plus d'un tiers des personnes modestes (36 %) vivent dans une

1. Le niveau de vie médian est de 1 735 euros par mois en 2017 en France métropolitaine.

2. Une personne est dite « couverte » par une prestation si son ménage l'a perçue au moins une fois au cours de l'année.

**Tableau 1 Répartition des personnes suivant leur niveau de vie et selon diverses caractéristiques, en 2017**

En %

		Répartition par catégorie					
		Ensemble des personnes	Personnes modestes <sup>5</sup> (niveau de vie < 4 <sup>e</sup> décile)	dont personnes pauvres <sup>5</sup>	dont personnes modestes non pauvres <sup>5</sup>	Personnes avec un niveau de vie ≥ 4 <sup>e</sup> décile	
<b>Effectifs (en nombre)</b>		<b>62 933 800</b>	<b>25 172 500</b>	<b>8 888 800</b>	<b>16 283 700</b>	<b>37 761 300</b>	
<b>Sexe</b>	Femme	51,6	53,4	53,1	53,6	50,4	
	Homme	48,4	46,6	46,9	46,4	49,6	
<b>Type de ménage</b>	Personne seule		16,4	19,7	19,4	19,9	14,2
	Famille mono-parentale	avec 1 enfant <sup>1</sup>	4,8	7,0	7,2	6,9	3,3
		dont l'enfant est mineur	2,5	4,4	4,6	4,3	1,2
		avec 2 enfants <sup>1</sup> ou plus	5,7	10,8	16,2	7,8	2,3
		dont au moins 1 enfant est mineur	4,9	9,8	15,0	7,0	1,6
	Couple	sans enfant <sup>1</sup>	23,7	14,0	9,6	16,4	30,2
		avec 1 enfant <sup>1</sup>	13,5	9,5	8,6	10,0	16,2
		dont l'enfant est mineur	8,9	6,8	6,2	7,2	10,3
		avec 2 enfants <sup>1</sup>	19,7	15,7	12,5	17,4	22,4
		dont au moins 1 enfant est mineur	17,5	14,3	11,6	15,8	19,7
		avec 3 enfants <sup>1</sup>	8,7	11,4	10,7	11,7	7,0
	Ménage complexe	avec 4 enfants <sup>1</sup> ou plus	3,7	6,9	9,9	5,3	1,5
sans enfant <sup>1</sup>		2,1	2,3	3,1	1,9	2,0	
avec enfant(s) <sup>1</sup>		1,7	2,7	2,9	2,6	1,1	
<b>Tranche d'âge</b>	Moins de 20 ans		24,4	30,7	35,5	28,1	20,2
	20 à 29 ans		10,9	12,4	14,7	11,2	9,9
	30 à 39 ans		12,6	11,7	11,4	11,9	13,1
	40 à 49 ans		13,3	12,9	12,6	13,1	13,6
	50 à 59 ans		13,4	10,8	10,9	10,7	15,1
	60 ans ou plus		25,5	21,4	14,9	25,0	28,2
<b>Statut d'activité</b>	<b>Actifs de 18 ans ou plus</b>		<b>45,4</b>	<b>37,9</b>	<b>34,9</b>	<b>39,6</b>	<b>50,4</b>
	Actifs occupés		41,4	30,8	24,2	34,5	48,4
	dont salariés		36,6	26,6	18,3	31,1	43,3
	dont non-salariés		4,8	4,3	5,8	3,4	5,1
	Chômeurs		4,0	7,1	10,7	5,1	2,0
	<b>Inactifs de 18 ans ou plus</b>		<b>32,4</b>	<b>34,3</b>	<b>33,6</b>	<b>34,8</b>	<b>31,2</b>
	Retraités		22,9	19,6	12,4	23,5	25,1
	Autres inactifs		9,6	14,8	21,3	11,2	6,1
	<b>Personnes de moins de 18 ans</b>		<b>22,2</b>	<b>27,7</b>	<b>31,5</b>	<b>25,6</b>	<b>18,4</b>
<i>Seniors sans emploi ni retraite<sup>2</sup></i>		2,3	3,6	5,2	2,7	1,4	
<b>Situation face au handicap</b>	Personnes de 15 ans ou plus qui ne sont pas en situation de handicap ou de perte d'autonomie <sup>3</sup>		74,6	68,0	65,3	69,5	78,9
	Personnes de 15 ans ou plus en situation de handicap ou de perte d'autonomie <sup>3</sup>		6,7	8,7	8,6	8,8	5,4
	Personnes de moins de 15 ans		18,7	23,3	26,1	21,7	15,7
<b>Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines<sup>4</sup></b>	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux		62,8	64,1	70,4	60,6	61,9
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux		5,7	7,1	6,8	7,3	4,7
	Territoires ruraux des grandes aires		21,5	17,8	13,5	20,1	23,9
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires		5,9	6,3	4,9	7,1	5,6
	Territoires ruraux isolés		4,2	4,7	4,4	4,9	3,8
<b>Ensemble</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

1 à 5 : voir annexe 1.2.

**Lecture** > En 2017, les personnes seules représentent 16,4 % des personnes vivant en France métropolitaine. Elles représentent 19,7 % des personnes modestes et 19,4 % des personnes pauvres.**Champ** > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.**Sources** > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2017.

## 01 Les caractéristiques des personnes pauvres et des personnes modestes

famille monoparentale ou dans une famille nombreuse (au moins trois enfants), contre 14 % pour le reste de la population (tableau 1). Les personnes seules sont également surreprésentées parmi les personnes modestes mais de manière moins

importante : 20 % des personnes modestes sont seules, contre 14 % parmi le reste de la population. À l'inverse, les couples sans enfant sont deux fois plus représentés parmi les personnes non modestes (30 %) que parmi les personnes modestes (14 %).

**Tableau 2 Part des personnes modestes et taux de pauvreté selon les caractéristiques des personnes, en 2017**

		En %		
		Part des personnes modestes <sup>5</sup>	Taux de pauvreté	
<b>Ensemble</b>		<b>40,0</b>	<b>14,1</b>	
<b>Sexe</b>	Femme	41,4	14,5	
	Homme	38,5	13,7	
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule		48,1	16,7	
Type de ménage	Famille monoparentale	avec 1 enfant <sup>1</sup>	58,9	21,5
		dont l'enfant est mineur	71,8	26,6
		avec 2 enfants <sup>1</sup> ou plus	76,1	40,4
		dont au moins 1 enfant est mineur	80,0	43,2
	Couple	sans enfant <sup>1</sup>	23,6	5,7
		avec 1 enfant <sup>1</sup>	28,0	8,9
		dont l'enfant est mineur	30,6	9,8
		avec 2 enfants <sup>1</sup>	31,9	9,0
		dont au moins 1 enfant est mineur	32,6	9,4
		avec 3 enfants <sup>1</sup>	52,1	17,3
Ménage complexe	avec 4 enfants <sup>1</sup> ou plus	75,5	38,1	
	sans enfant <sup>1</sup>	43,8	20,3	
	avec enfant(s) <sup>1</sup>	61,9	23,1	
<b>Tranche d'âge</b>	Moins de 20 ans	50,4	20,5	
	20 à 29 ans	45,6	19,1	
	30 à 39 ans	37,4	12,9	
	40 à 49 ans	38,9	13,4	
	50 à 59 ans	32,2	11,5	
	60 ans ou plus	33,6	8,3	
<b>Statut d'activité (personnes de 18 ans ou plus)</b>	<b>Actifs</b>	<b>33,4</b>	<b>10,8</b>	
	Actifs occupés	29,8	8,2	
	dont salariés	29,0	7,1	
	dont non-salariés	35,7	17,2	
	Chômeurs	70,4	37,6	
	<b>Inactifs</b>	<b>42,4</b>	<b>14,6</b>	
	Retraités	34,2	7,6	
	Autres inactifs	61,7	31,3	
<i>Seniors sans emploi ni retraite<sup>2</sup></i>		63,5	32,5	
<b>Situation face au handicap (personnes de 15 ans ou plus)</b>	Personnes qui ne sont pas en situation de handicap ou de perte d'autonomie <sup>3</sup>	36,1	12,2	
	Personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie <sup>3</sup>	51,3	17,8	
<b>Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines<sup>4</sup></b>	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux	40,8	15,8	
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux	50,3	16,9	
	Territoires ruraux des grandes aires	33,1	8,9	
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires	42,8	11,7	
	Territoires ruraux isolés	45,3	15,0	

1 à 5 : voir annexe 1.2.

**Lecture** > En 2017, 50,4 % des personnes de moins de 20 ans sont des personnes modestes et 20,5 % sont des personnes pauvres.

**Champ** > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources** > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2017.

**Tableau 3** Proportion de personnes dont le ménage perçoit chaque type de prestation selon les caractéristiques des personnes, en 2017

		En %						
		Minima sociaux <sup>1</sup>	dont RSA	dont AAH	Prime d'activité	Prestations familiales <sup>2</sup>	Allocations logement	
<b>Ensemble</b>		<b>10,8</b>	<b>6,7</b>	<b>3,6</b>	<b>14,1</b>	<b>41,9</b>	<b>23,9</b>	
<b>Sexe</b>	Femme	11,1	6,9	3,5	14,6	41,8	25,0	
	Homme	10,5	6,5	3,6	13,6	42,1	22,8	
<b>Type de ménage</b>	Personne seule	10,1	4,5	3,7	9,1	0,9	24,2	
	Famille mono-parentale	avec 1 enfant <sup>1</sup>	23,5	16,3	7,2	34,3	44,4	47,0
		dont l'enfant est mineur	21,5	19,4	2,7	41,1	76,5	59,6
		avec 2 enfants <sup>1</sup> ou plus	30,6	27,6	4,2	34,0	86,4	64,3
		dont au moins 1 enfant est mineur	30,2	28,5	2,5	34,2	95,7	67,5
	Couple	sans enfant <sup>1</sup>	5,2	1,1	2,9	4,0	1,3	7,0
		avec 1 enfant <sup>1</sup>	9,1	5,4	3,7	15,3	33,3	15,9
		dont l'enfant est mineur	5,8	4,5	1,4	15,1	48,7	16,2
		avec 2 enfants <sup>1</sup>	5,5	3,8	1,9	12,3	84,9	17,5
		dont au moins 1 enfant est mineur	4,5	3,3	1,3	11,3	93,9	16,9
avec 3 enfants <sup>1</sup>		9,1	7,2	2,1	18,0	93,4	35,2	
avec 4 enfants <sup>1</sup> ou plus	22,4	16,7	6,3	31,1	97,4	62,5		
Ménage complexe	sans enfant <sup>1</sup>	23,4	11,1	9,5	18,2	7,7	33,8	
	avec enfant(s) <sup>1</sup>	37,1	23,6	11,6	29,4	86,2	42,4	
<b>Tranche d'âge</b>	Moins de 20 ans	12,4	10,3	2,2	19,8	86,9	35,5	
	20 à 29 ans	13,4	9,9	3,8	27,0	28,9	38,1	
	30 à 39 ans	10,9	8,2	2,8	17,5	59,3	26,1	
	40 à 49 ans	9,9	6,1	4,0	14,7	56,9	22,8	
	50 à 59 ans	11,6	5,6	6,3	11,7	16,0	17,3	
	60 ans ou plus	8,3	2,0	3,5	2,4	1,6	9,8	
<b>Statut d'activité (personnes de 18 ans ou plus)</b>	<b>Actifs</b>	<b>7,6</b>	<b>5,3</b>	<b>2,3</b>	<b>16,5</b>	<b>38,4</b>	<b>20,7</b>	
	Actifs occupés	5,2	3,2	2,0	15,4	38,2	17,6	
	dont salariés	5,0	3,1	2,0	16,0	38,4	18,0	
	dont non-salariés	6,5	4,5	1,8	10,6	36,8	14,2	
	Chômeurs	31,9	27,1	6,1	28,6	40,5	52,9	
	<b>Inactifs</b>	<b>14,1</b>	<b>5,9</b>	<b>6,3</b>	<b>7,0</b>	<b>14,4</b>	<b>20,6</b>	
	Retraités	8,3	1,5	4,1	1,7	1,7	10,1	
	Autres inactifs	27,9	16,4	11,6	19,4	44,9	45,5	
	<i>Seniors sans emploi ni retraite<sup>2</sup></i>	<i>39,2</i>	<i>16,5</i>	<i>21,5</i>	<i>8,8</i>	<i>9,5</i>	<i>37,8</i>	
<b>Situation face au handicap (personnes de 15 ans ou plus)</b>	Personnes qui ne sont pas en situation de handicap ou de perte d'autonomie <sup>3</sup>	9,1	5,6	3,0	13,2	32,7	20,6	
	Personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie <sup>3</sup>	24,3	7,2	15,3	8,1	13,2	26,3	
<b>Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines<sup>4</sup></b>	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux	12,6	8,3	3,8	15,4	41,4	27,6	
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux	12,9	7,4	4,6	16,7	37,4	28,5	
	Territoires ruraux des grandes aires	6,2	3,0	2,8	10,3	45,5	14,9	
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires	7,9	4,0	3,4	11,9	42,6	18,1	
	Territoires ruraux isolés	8,9	4,7	3,4	13,7	35,9	16,6	

1 à 6 : voir annexe 1.2.

**Notes** > Le type de ménage est celui au 4<sup>e</sup> trimestre 2017, ce qui peut expliquer que des ménages sans enfant ce trimestre aient perçu des prestations familiales en 2017. Par ailleurs, les enfants sont considérés sans limite d'âge, ce qui peut expliquer que tous les ménages avec au moins deux enfants ne perçoivent pas de prestations familiales.

**Lecture** > En 2017, 10,1 % des personnes seules ont perçu des minima sociaux et 24,2 % ont bénéficié d'allocations logement.

**Champ** > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources** > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2017.

Il en est approximativement de même pour les couples avec un enfant.

La pauvreté est aussi très présente dans les familles monoparentales et nombreuses ; elle augmente avec le nombre d'enfants (tableau 2). En conséquence, c'est parmi ces configurations familiales que l'on trouve la part de personnes couvertes par les minima sociaux la plus importante. Ainsi, 31 % des personnes appartenant à une famille monoparentale avec deux enfants ou plus et 22 % de celles dont le ménage est un couple avec quatre enfants ou plus sont couvertes par un minimum social, contre 10 % des personnes seules (tableau 3). Les personnes appartenant à ces deux configurations familiales sont également plus nombreuses à être couvertes par une allocation logement (presque deux tiers d'entre elles contre un quart des personnes seules).

### Un tiers de chômeurs ou de majeurs inactifs non retraités parmi les personnes pauvres

Les chômeurs et les inactifs non retraités âgés de 18 ans ou plus sont plus présents parmi les personnes modestes (22 %) que parmi le reste de la population (8 %). Leur part atteint même 32 % parmi les personnes pauvres, pour 16 % parmi les personnes modestes non pauvres. Les personnes au chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), sont très souvent dans une situation de pauvreté : 70 % d'entre elles sont des personnes modestes et 38 % des personnes pauvres. En conséquence, presque un tiers des personnes au chômage sont

couvertes par un minimum social en 2017 et plus de la moitié par une allocation logement. Ces parts sont un peu plus faibles (respectivement 28 % et 46 %) pour les inactifs majeurs non retraités.

À l'inverse, les retraités et surtout les personnes en emploi sont moins présentes parmi les personnes modestes (respectivement 20 % et 31 %) que dans le reste de la population (25 % et 48 %). Leurs parts chutent même à 12 % et 24 % parmi les personnes pauvres. Logiquement, la part de personnes couvertes par les minima sociaux et par une allocation logement est moins importante parmi les retraités (respectivement 8 % et 10 %) et les personnes en emploi (5 % et 18 %).

Les personnes de 15 ans ou plus en situation de handicap ou de perte d'autonomie<sup>3</sup> sont également surreprésentées parmi les personnes modestes (9 % contre 5 % parmi le reste de la population). La moitié d'entre elles (51 %) sont des personnes modestes et un quart (24 %) sont couvertes par un minimum social, notamment 15 % par l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Enfin, les disparités selon le type de territoire sont moins marquées que selon l'âge ou le type de ménage. Les personnes pauvres sont sous-représentées dans les territoires ruraux des grandes aires. À l'inverse, elles vivent davantage dans les grandes aires urbaines que le reste de la population. Ainsi, le taux de pauvreté est de 8,9 % dans les territoires ruraux des grandes aires contre 15,8 % dans les grandes aires urbaines. Le taux de pauvreté dans les territoires ruraux isolés (15,0 %) est proche de ce dernier. ■

#### Pour en savoir plus

> Données complémentaires sur le site de la DREES, édition 2020 de *Minima sociaux et prestations sociales*, rubrique Données, fiche 01.

> Des données annuelles sont disponibles depuis 2012 dans l'espace data.drees, rubrique Pauvreté et exclusion, dossier Indicateurs de pauvreté avant et après redistribution, de niveau de vie et de décomposition du revenu : [www.data.drees.sante.gouv.fr](http://www.data.drees.sante.gouv.fr).

> **Blasco, J., Cazenave-Lacrouts, M.-C., Labarthe, J. (dir.)** (2018, juin). Les revenus et le patrimoine des ménages. Insee, *Insee Références*.

> **Blasco, J., Guillaneuf, J.** (2019, septembre). En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables. Insee, *Insee Première*, 1772.

> **Onpes** (2015). Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale. Onpes, *Rapport 2014-2015*.

> **Renaud, T., Rioux, L. (dir.)** (2017, novembre). France, portrait social. Insee, *Insee Références*.

3. Une personne est dite « en situation de handicap ou de perte d'autonomie » si elle déclare « être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ».